

MAIRIE DE DOISSAT

24170

CONSEIL MUNICIPAL

Compte Rendu de la Séance du 11 Mars 2017

Ouverture de la séance à 17h15

Secrétaire de Séance : Francine MAURY

Présents : Christian BOISSY, Francine MAURY, Robert DAURIAT, Alain WINGDICH, Bruno LALLIER, Stéphane LACOSTE, Jean-Pierre MORETTI, Jean-Marie GILET.

Excusés : Francis RINGENBACH donne pouvoir à Robert DAURIAT
Michel DUMAS donne pouvoir à Christian BOISSY

En ouverture, remerciements à Robert DAURIAT pour la réalisation de la porte de la sacristie donnant sur le cimetière et à Bruno LALLIER pour la mise à jour du site Internet de la commune de DOISSAT.

ORDRE DU JOUR

- Délibération dossier réserve parlementaire projet bourg du Sénateur M. Bernard CAZEAU.
Passage au vote. Vote à l'unanimité
- SDE 24, passage en « LED » (lanternes du bourg). Etude seule pour un coût de 700€. Le Conseil décide de reporter cette proposition du passage en « LED ». Par contre, débranchement de la lanterne derrière la maison de Marie-France GOUHIER qui ne sert à rien.
- Messe et bénédiction du tableau restauré de l'église le 25 mars 2017 à 16h00 suivi d'un vin d'honneur.
 - Invitations de personnalités et autres intervenants, 80 personnes environ sont attendues.
 - Devis CHATRAS pour les amuse-gueules (demande de la part du Conseil une petite négociation au niveau du prix).
 - Invitations réalisées par Bruno LALLIER
- Facture Schmitter (manipulation et pose du tableau). Petit problème, la pose d'échafaudage n'a pas été effectuée par ce dernier donc une ristourne nous a été consentie par rapport au devis initial.
- Panneaux d'accueil aux diverses entrées de la Commune de Doissat.
 - Poteaux acacias carrés 5€/pièce (Gérard LABRUNIE – Grolejac)
 - Support 80cm/40cm et 2,7cm épaisseur et plaque avec graphisme. Pour prochaine réunion, réunir tous les éléments afin de fixer un prix définitif pour chaque panneau.

DIVERS

- Après renseignement, la commune de St Foy de Belvès serait susceptible de vendre un avant toit pouvant peut-être nous convenir. A voir lors de la prochaine réunion.
- M. Le Maire s'est rendu chez le Notaire Me Bertrand GEORGEN pour l'affaire VIALARD. Il en ressort que la ruine se situant devant l'habitation LASSIGNARDIE appartient à Mr VIALARD.

MAIRIE DE DOISSAT

24170

- Face « Croix de Trompette », création d'une aire de repos pour les randonneurs.
- SARL CYPRIOTES pour les « chemins castinés ». Calcaire 0,20 et un supplément sera apposé sur le lieu-dit Espagne. Montant du devis 5.778€ HT.
- Mr HOULES ne répondant pas (sujet de la visibilité des noms sur le monument aux morts) voir Ets MARTEGOUTE ou PAOLI.
- Désignation d'un titulaire et d'un suppléant pour la commission développement économique (ComCom) ainsi qu'une commission action sociale (ComCom). Pour l'instant, le Conseil n'a pas pris de décision.
- Réfléchir pour la suppression ou pas du lustre dans l'église se trouvant juste devant le tableau restauré. A voir lors de la prochaine réunion.

Le prochain Conseil Municipal est fixé au : **Samedi 22 avril 2017 à 17h00.**
Réunion préparatoire des adjoints prévue : Vendredi 31 mars 2017

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h00.